

Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



05048986

Déposé au greffe du tribunal
de commerce de Dinant

le 24 MARS 2005

Greffier
Le greffier en chef,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/04/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **LIBRAIRIE CENTRALE DE BEAURAING**

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Siège **Rue de Bouillon, 18 à 5570 BEAURAING**

N° d'entreprise **0432672260**

Objet de l'acte : **SIÈGE SOCIAL - AUGMENTATION DU CAPITAL - MODIFICATION ET ADAPTATION DES STATUTS**

D'un procès verbal dressé par Maître Etienne BEGUIN, notaire à BEAURAING, en date du onze mars deux mille cinq, et portant la mention d'enregistrement suivante "enregistré à GEDINNE le dix-sept mars suivant, volume 374, folio 26, case 3, six rôles sans renvoi. reçu 25 euros le receveur Collignon.", il résulte que l'assemblée générale extraordinaire a décidé:

1. D'augmenter le capital social de SEPT EUROS NONANTE-NEUF CENTS (7,99,-), pour le porter de SEPT CENT CINQUANTE MILLE FRANCS BELGES (750.000,-) à DIX-HUIT MILLE SIX CENTS EUROS (18.600,-),

par incorporation au capital d'une somme de SEPT EUROS NONANTE-NEUF CENTS (7,99,-), à prélever sur les réserves disponibles de la société. En conséquence, l'article 6 des statuts est remplacé par le texte suivant : "Le capital social est fixé à DIX-HUIT MILLE SIX CENTS EUROS. Ce capital est représenté par sept cent cinquante (750,00) parts sociales sans désignation de valeur nominale".

2. De transférer le siège social à BEAURAING, rue de Luxembourg, 73.

En conséquence, la première phrase de l'article 3 est remplacée par le texte suivant :

« Le siège social est établi en Belgique à 5570 BEAURAING, rue de Luxembourg, 73. »

3. D'adapter les statuts au nouveau Code des sociétés

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité

Pour extrait analytique conforme délivré aux fins d'insertion

Déposés en même temps :

-expédition de l'acte du 11/03/05 contenant coordination des statuts

E. BEGUIN, Notaire.

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature